



Exercice terminé le 31 mars 2013 et 31 mars 2014

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles. Les hypothèses ont été adoptées en date du 31 décembre 2012 et cadrent avec les plans décrits dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Les états financiers prospectifs du ministère de la Défense nationale n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

// Signé par //

Major-Général R. Bertrand

Agent principal des finances par intérim Ottawa, Canada

Date: 15 mars 2013

// Signé par //

Robert FonbergSous-ministre
Ottawa, Canada

ÉTAT PROSPECTIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

au 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Passifs	2010	
Créditeurs et charges à payer (note 6)	3 046 257	3 241 841
Indemnités de vacances et congés compensatoires	205 653	200 430
Dépôts et comptes en fiducie (note 7)	4 417	5 019
Revenus reportés (note 8)	17 827	11 116
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 9)	47 209 458	47 113 496
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 10)	515 723	475 516
Avantages sociaux futurs (note 11)	1 746 261	1 743 966
Passif relatif à l'assainissement (note 17)	397 100	397 100
Passif futur pour la restauration d'immobilisations (note 17)	2 600	2 600
Total des passifs	53 145 296	53 191 084
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)	50 233 752	51 101 235
Débiteurs (note 12)	193 689	169 084
Prêts et avances (note 13)	36 010	34 119
Total des actifs financiers bruts	50 463 451	51 304 438
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs (note 12)	(2 075)	(2 075)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(2 075)	(2 075)
Total des actifs financiers nets	50 461 376	51 302 363
Dette nette ministérielle	2 683 920	1 888 721
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 14)	872 185	890 350
Stocks (note 15)	6 223 072	6 405 000
Immobilisations corporelles et amortissement cumulé (note 16)	32 696 715	32 981 069
Total des actifs non financiers	39 791 972	40 276 419
Situation financière nette ministérielle	37 108 052	38 387 698

Passif éventuel (note 17)

Obligations contractuelles (note 18)

ÉTAT PROSPECTIF DES RÉSULTATS (NON AUDITÉ)

pour l'exercice terminé le 31 mars

	Résultats estimatifs	Résultats prévus
(en milliers de dollars)	2013	2014
Charges		
Science et technologie de défense	421 833	366 679
Recrutement et formation initiale du personnel	1 247 700	1 084 523
Acquisition et disposition d'équipement	2 040 557	2 362 035
Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique	366 087	391 063
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	2 348 468	2 041 324
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	4 072 864	3 540 192
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	1 984 290	1 724 778
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	2 662 169	2 314 650
Connaissance de la situation	547 600	479 769
Paix, stabilité et sécurité au Canada	335 835	291 913
Paix, stabilité et sécurité du continent	214 261	186 239
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	1 821 427	1 583 227
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	1 163 977	1 012 973
Identité canadienne	402 675	350 010
Protection et gérance de l'environnement	141 300	122 820
Soutiens non reliés à la sécurité	14 012	12 180
Services internes	1 432 693	1 245 312
	21 217 748	19 109 687
Revenus		
Ventes de produits et services	427 228	420 865
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	35 783	35 247
Autre	15 933	15 696
Revenus d'intérêts et gains sur change	9 088	8 955
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(18 538)	(18 263)
	469 494	462 500
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	20 748 254	18 647 187
Financement du gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	21 055 502	18 163 902
Variations des montants à recevoir du Trésor	925 702	867 483
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	850 985	895 448
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(2 083 935)	(1 279 646)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	35 024 117	37 108 052
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	37 108 052	38 387 698

Information sectorielle (note 20)

ÉTAT PROSPECTIF DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(2 083 935)	(1 279 646)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 920 602	4 050 075
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 602 540)	(2 929 019)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(18 021)	(18 145)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(412 833)	(465 423)
Rajustements d'immobilisations corporelles	(54 822)	(353 134)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	832 386	284 354
Variation due aux stocks	154 899	181 928
Variation due aux charges payées d'avance	83 090	18 165
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(1 013 560)	(795 199)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	3 697 480	2 683 920
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	2 683 920	1 888 721

ÉTAT PROSPECTIF DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	20 748 254	18 647 187
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le coût de fonctionnement net		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 602 540)	(2 929 019)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(412 833)	(465 423)
Rajustements d'immobilisations corporelles	(54 822)	(353 134)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(850 985)	(895 448)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	37 251	(26 496)
Augmentation des charges payées d'avance	83 090	18 165
Augmentation (diminution) des stocks	154 899	181 928
Augmentation du passif, excluant les contrats de location-acquisition	33 825	(85 995)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	17 136 139	14 091 765
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 16)	3 920 602	4 050 075
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(18 021)	(18 145)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	3 902 581	4 031 930
Activités de financement		
Paiements et rajustements au titre des contrats de location-acquisition	16 782	40 207
Encaisse utilisée pour les activités de financement	16 782	40 207
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	21 055 502	18 163 902



pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

POUVOIRS

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a été constitué aux termes de la *Loi sur la défense nationale* (LDN) sous l'autorité du ministre de la Défense nationale en vertu de l'article 3. Le ministre est aussi responsable des Forces armées canadiennes (FAC) et est compétent pour toutes les questions de défense nationale en vertu de l'article 4.

OBJECTIFS

Au nom de la population canadienne, les FAC et le MDN sont prêts à exécuter trois rôles essentiels :

- Défendre le Canada en atteignant l'excellence au pays;
- Défendre l'Amérique du Nord en demeurant un partenaire solide et fiable des États-Unis pour la défense du continent;
- Participer à l'effort de maintien de la paix et de la sécurité au plan international – en faisant montre de leadership.

Le MDN accomplit sa mission par le truchement de dix-sept activités de programme :

a) Science et technologie de défense(S & T) :

Ce programme procure au gouvernement du Canada des connaissances et innovations scientifiques essentielles en vue d'analyser les besoins et les défis concernant la défense et la sécurité. Le programme « Science et Technologie » englobe l'établissement des orientations, la planification et la gestion du programme, l'établissement et la gestion

de la capacité ainsi que les fonctions d'exécution et d'évaluation. Le programme est composé de projets s'étalant sur plusieurs années comportant des activités de recherche, de développement technologique, d'analyse et d'expérimentation visant à informer et à donner au Canada la capacité de réaliser ses priorités en matière de défense et de sécurité sur de multiples horizons temporels s'étendant sur une période maximale de 20 ans. Les connaissances et innovations scientifiques générées par ces activités favorisent des décisions éclairées en ce qui concerne l'acquisition de capacités du MDN, l'état de préparation opérationnelle et la conduite des opérations en fonction des priorités du gouvernement. Les activités de ce programme exploitent les capacités internes et font grandement appel aux partenariats avec l'industrie et le secteur universitaire canadiens, ainsi qu'avec des organisations internationales.

b) Recrutement et formation initiale du personnel :

Ce programme présente le MDN au grand public comme un milieu de travail de choix dans le but de recruter de nouveaux effectifs dans un large éventail de métiers et d'autres postes dans des domaines professionnels généraux et scientifiques. Il s'agit de resserrer les liens qu'entretient le MDN avec les diverses collectivités ethniques et du monde de l'éducation, afin d'attirer le bon nombre et la bonne combinaison de personnes possédant les compétences nécessaires pour contribuer à l'accomplissement de la mission du MDN. Un leadership efficace, une planification stratégique et des activités de sensibilisation ciblées seront mis en place, ainsi que des mesures proactives seront prises en vue de relever les défis posés par les pressions exercées actuellement sur le marché du travail concernant des ensembles de compétences précis



pour l'exercice terminé le 31 mars

dans certaines régions. Le programme permet d'attirer, de choisir et d'enrôler du personnel et d'offrir la formation initiale (instruction de base des recrues et instruction professionnelle) aux militaires jusqu'à l'atteinte du niveau opérationnel de compétence, de sorte qu'un nombre suffisant de nouveaux effectifs soit recruté et formé afin qu'ils acquièrent les compétences exigées dans le groupe professionnel approprié, de manière à répondre aux besoins actuels et futurs du MDN. Ce travail est accompli par le biais des centres de recrutement, de campagnes de recrutement, de publicité et d'autres activités de relations communautaires, en s'assurant de disposer du personnel d'enseignement de formation, des installations et du soutien connexe nécessaires.

c) Acquisition et disposition d'équipement :

Ce programme assure l'acquisition d'équipement nécessaire pour les opérations des FAC. Cela comprend l'acquisition de capacités nouvelles ou de remplacement ou l'amélioration de l'équipement en service et la disposition d'équipement à la fin de sa durée de vie. L'acquisition d'équipement se fait principalement avec la collaboration de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), d'Industrie Canada et des fournisseurs. Les activités d'acquisition d'équipement consistent notamment à définir les besoins, à assurer la conception technique, à repérer les sources d'approvisionnement, à valider les besoins, à élaborer une stratégie d'approvisionnement, à préparer, négocier et adjuger les contrats, à administrer et gérer les contrats, et à gérer les projets d'acquisition d'équipement.

d) Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique :

Le MDN a besoin d'un grand nombre de terrains. d'installations, de bâtiments et de systèmes informatiques pour appuyer la conduite de ses opérations. Le programme d'acquisition et de disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique vise à faire en sorte que le Ministère achète les biens immobiliers et le matériel informatique appropriés et en dispose comme il se doit, et que ces biens immobiliers et ce matériel informatique soient disponibles partout où ils s'avèrent nécessaires. Le programme doit avoir un bon rapport qualité-prix, réaliser les objectifs écologiques fixés pour les terrains et les bâtiments du gouvernement, en plus de respecter les pratiques exemplaires de gestion du cycle de vie du matériel. Au nombre des activités du programme, citons la collaboration avec les intervenants en vue de définir les besoins, la mise à jour des plans d'élaboration et de gestion d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique, la gestion des projets de nouvelles constructions ou de bâtiments de remplacement et la détermination et l'élimination des installations excédentaires. L'acquisition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique se fait par la construction et la réfection et par l'achat ou le contrat de location-acquisition. Pour la disposition, on procède à la démolition, à la vente ou au transfert. L'activité englobe le Programme d'aide en immobilisations (PAI) qui est un programme de contribution aux projets d'immobilisations dans le cadre duquel le MDN fait des contributions financières pour appuyer le transfert des installations d'infrastructure aux provinces, aux territoires, aux municipalités et/ou à leurs organismes. Les projets du PAI appuient les buts et les objectifs liés aux biens immobiliers en favorisant le recours à des solutions économiques lorsqu'il s'agit de doter d'infrastructures les bases et les escadres du Canada.



pour l'exercice terminé le 31 mars

e) Disponibilité opérationnelle de la Force maritime :

Ce programme procure au Canada une Force maritime plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et maintenir en puissance des forces maritimes pertinentes, souples et aptes au combat, capables de mener à bien un éventail de tâches dictées par le gouvernement dans un délai prescrit. Pour ce faire, les forces maritimes doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la Force maritime, ce qui comprend la formation et l'équipement des forces et la prestation de leurs moyens de déploiement, leur maintien en puissance et leur retour afin qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

f) Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre :

Ce programme procure au Canada une Armée de terre plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et maintenir en puissance des forces terrestres pertinentes, souples et aptes au combat qui sont efficaces dans tout le spectre des conflits, du maintien de la paix à la guerre, en passant par la construction de nations. Pour ce faire, les forces terrestres doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la force terrestre, en plus d'offrir de l'instruction individuelle et collective en vue de préparer les forces terrestres à défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

g) Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale :

Ce programme procure au Canada une Force aérienne plurifonctionnelle apte au combat. Il permet de mettre sur pied et maintenir en puissance des forces aérospatiales pertinentes, souples et aptes au combat capables d'accomplir tout l'éventail de tâches dictées par le gouvernement dans le délai prescrit. Pour ce faire, les forces aérospatiales doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel lié à l'aérospatiale, ce qui comprend la formation et l'équipement des forces aérospatiales et la prestation de leurs moyens de déploiement, de leur maintien en puissance et leur retour pour qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

h) Disponibilité opérationnelle commune et interarmées :

Ce programme assure que le MDN est prêt à mener des opérations interarmées, selon les directives du gouvernement, en vue de répondre aux besoins nationaux, continentaux et internationaux dans les délais prescrits. Il permet de mettre sur pied et maintenir en puissance des forces qui participeront à des activités, des opérations et des organisations auxquelles prennent part des éléments d'au moins deux services (p. ex. Marine royale canadienne, Armée canadienne, Aviation royale canadienne). Pour ce faire, il y a lieu d'offrir de l'instruction interarmées et commune, d'équiper les forces et de leur fournir des moyens de se déployer dans un environnement interarmées.



pour l'exercice terminé le 31 mars

i) Connaissance de la situation :

Le gouvernement du Canada et le MDN doivent être précisément et rapidement au fait de tout ce qui touche la sécurité et avoir une connaissance exhaustive de la situation et de la menace qui pèse sur le Canada et les autres pays. Ce programme procure au MDN des services de renseignement crédibles, fiables et constants à l'appui des prises de décisions et des opérations militaires, ainsi que du soutien aux autres ministères pour la défense et la sécurité du Canada. Les activités sont liées aux renseignements géospatiaux, aux renseignements par imagerie, aux renseignements d'origine électromagnétique et à la contre-ingérence.

j) Paix, stabilité et sécurité au Canada :

Dans le cadre de ce programme, les FAC mènent des opérations en vue d'assurer la sécurité des Canadiens et la défense du Canada. Ces opérations comprennent la protection de la souveraineté du Canada, l'intervention en cas de catastrophe ou de crise humanitaire au pays, le soutien lié aux besoins en matière de sécurité nationale, ainsi que la recherche et le sauvetage. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces au Canada. Le Commandement Canada est chargé de la conduite de toutes les opérations que les FAC mènent au pays, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense du Canada.

k) Paix, stabilité et sécurité du continent :

Dans le cadre de ce programme, les FAC mènent des opérations, tant de facon indépendante que conjointement avec des alliés, en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Les activités liées à ce programme englobent les opérations menées sur le continent selon les prescriptions de la politique du gouvernement du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces pour la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Le Commandement Canada est chargé de la conduite de toutes les opérations menées sur le continent, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches.

I) Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale :

Ce programme favorise la paix et la sécurité sur la scène internationale par l'intermédiaire d'opérations des FAC menées à l'échelle mondiale, dans tout le spectre des opérations, de l'aide humanitaire jusqu'au combat, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, en vue d'obtenir des résultats opportuns et décisifs en appui aux intérêts nationaux du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces sur la scène internationale. Le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada est le commandement opérationnel chargé de toutes les opérations internationales des FAC, à l'exception de celles menées uniquement par les éléments des Forces d'opérations spéciales.



pour l'exercice terminé le 31 mars

m) Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense :

Le programme de soutien du personnel de l'Équipe de la Défense fournit un large éventail de services de soutien tel que l'appui financier pour l'éducation, l'hébergement et les installations, ainsi que les avantages aux militaires et à leurs familles. Le programme fournit aussi du soutien en matière d'apprentissage aux employés civils de la Défense. Ce programme est nécessaire, car la prestation d'un soutien juste et équitable constitue un élément-clé du contrat social entre le pays et ses militaires, lequel est essentiel à l'amélioration de l'état de préparation et de la déployabilité du personnel et à l'établissement des FAC à titre d'employeur de choix et d'institution apprenante.

n) Identité canadienne :

Ce programme assure la préservation et la promotion de l'identité canadienne par la mise en place de programmes pour les jeunes, par des activités cérémoniales et par la préservation du patrimoine militaire. Ce programme essentiel vient illustrer le patrimoine militaire et la compétence des FAC aux Canadiens, et les renseigner sur la profession militaire au Canada, au moyen d'initiatives comme des activités cérémoniales et des prestations de musiques militaires, des musées des FAC, des livres relatant l'histoire des FAC, des sites Web et de l'organisation des cadets.

o) Protection et gérance de l'environnement :

Ce programme fait la promotion de la santé et de la sécurité publiques et appuie le développement durable sur les terrains du MDN et partout où le MDN mène des opérations. Il assure une protection et une gérance de l'environnement à multiples facettes des biens immobiliers et de l'infrastructure en conformité

avec les lois et politiques fédérales pertinentes qui s'étendent sur tous les niveaux décisionnels du Ministère.

p) Soutiens non reliés à la sécurité :

Le MDN est fortement résolu à contribuer à la société canadienne dans des rôles non opérationnels. Ce programme fournit du soutien permettant d'accroître la compétence nationale en matière de défense et appuie également l'approche pangouvernementale en partageant de l'information avec d'autres ministères et des organisations non gouvernementales. Il peut s'agir de l'attribution de subventions à des chercheurs en vue de produire des connaissances liées à la défense ou de fournir des renseignements météorologiques ou cartographiques à d'autres ministères dans le but de partager de l'information sur des initiatives horizontales.

q) Services internes:

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et à appuyer les autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies dans le cadre d'un programme particulier.



pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Méthodologie et hypothèses **importantes**

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans du Ministère qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- Les diminutions dans les autorisations de dépenser ont été réparties proportionnellement entre les activités en fonction de l'analyse historique.
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont principalement basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- La situation financière estimative de fin d'exercice pour 2012-2013 représente la situation financière d'ouverture pour établir les résultats prévus de 2013-2014.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2012.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Bien que tous les efforts aient été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour les exercices 2012-2013 et 2013-2014. les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers prospectifs, le Ministère a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influer sur les gains/pertes, l'amortissement et les charges reliées aux immobilisations corporelles.
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
- La conjoncture économique peut avoir un effet sur le montant du revenu gagné et la recouvrabilité des prêts à recevoir.
- Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, le Ministère ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement du MDN.



pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor en vigueur en date du 31 décembre 2012. Ces conventions comptables, énoncées ci-après, s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le Ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état prospectif des résultats, l'état prospectif de la variation de la dette nette ministérielle ainsi que dans l'état prospectif de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des sous-entités qui sont sous la responsabilité de l'administrateur général. Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du Ministère, et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels ont été éliminés. Le Ministère englobe le MDN, les FAC et plusieurs organismes connexes qui ont une mission de défense et qui font partie du Programme des services de la Défense.

Voici les organismes qui font partie de ces états financiers consolidés:

- Le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens;
- L'Agence de logement des Forces canadiennes;
- Recherche et développement pour la défense Canada:
- Le Bureau de l'ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes;
- Le Cabinet du Juge-avocat général;
- Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage.

Le Comité des griefs des Forces canadiennes, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada et le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications sont exclus de la consolidation parce qu'ils ne font pas partie du Programme des services de la Défense même s'ils relèvent du MDN.



pour l'exercice terminé le 31 mars

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération touche les autorisations du Ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

e) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ces revenus sont constatés dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.
- Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le Ministère a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés à une date ultérieure.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans la période pendant laquelle les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du Ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

pour l'exercice terminé le 31 mars

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur. sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.
- Les indemnités de vacances et congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes d'accidents de travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

g) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Ministère au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Ministère découlant du Régime. La responsabilité du Ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées.

Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

Le gouvernement parraine divers programmes d'avantages sociaux futurs tels que le régime de retraite et les prestations d'invalidité; ces programmes couvrent les employés civils et les membres des FAC. Le MDN administre les prestations de retraite pour les membres des FAC. Le passif actuariel au titre de ces avantages sociaux futurs de même que les informations à fournir correspondantes sont présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada et doivent faire l'objet d'un rapport annuel au Parlement comme le prévoit la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes. Il en va autrement de la comptabilisation et la présentation des avantages sociaux futurs des membres militaires dans les présents états financiers lorsque les charges de retraite correspondent aux contributions annuelles du

pour l'exercice terminé le 31 mars

Ministère à l'égard du coût de service courant et de service antérieur, qui se fondent sur les contributions courantes versées au régime par les membres au cours de la période. La législation courante exige du Ministère, en plus de sa contribution régulière, une contribution pour les insuffisances actuarielles au régime de retraite des Forces canadiennes et au Régime de pension de la Force de réserve, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2007. Ces contributions sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont créditées au régime. Cette méthode comptable s'harmonise avec les modalités de versement des autorisations parlementaires.

(ii) Indemnités de départ

Les employés et les membres militaires ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Ces indemnités s'accumulent à mesure que les employés et les membres militaires effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés civils et les membres des FAC est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement. Or les conventions collectives destinées aux employés sont la référence en ce qui concerne les droits à une indemnité de départ et déterminent le moment auquel de tels droits cesseront. Le processus lié aux indemnités de départ pour les employés civils devra donc faire l'objet d'un traitement conformément aux conventions collectives respectives.

h) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

i) Passif éventuel - Réclamations et litiges

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers prospectifs (voir la note 17 a) aux états financiers).

i) Passif relatif à l'assainissement

Les passifs relatifs à l'assainissement reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés sur le plan environnemental. Selon une estimation raisonnable, le passif est comptabilisé dès que la contamination se produit ou dès que le Ministère est mis au courant que le site est contaminé et qu'il est obligé ou sera probablement obligé d'assumer les coûts associés à la mise en œuvre d'un plan de gestion propre à un site. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du Ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes aux états financiers prospectifs (voir la note 17 b) aux états financiers).



pour l'exercice terminé le 31 mars

k) Passif futur pour la restauration d'immobilisations

Les passifs futurs pour la restauration d'immobilisations représentent les coûts estimatifs de gestion du risque associée aux anciens sites touchés par des munitions explosives non explosées « UXO ». Selon une estimation raisonnable, le passif est comptabilisé dès que le Ministère est mis au courant que le site est touché par des « UXO » et qu'il est obligé ou sera probablement obligé d'assumer les coûts associés au plan de gestion propre à un site. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du Ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes aux états financiers prospectifs (voir la note 17 c) aux états financiers).

I) Stocks

Les stocks comprennent les biens consommables (pièces de rechange irréparables, uniformes et vêtements, équipement médical et autre équipement, machines-outils, etc.) et les munitions (y compris les bombes et les missiles). Les biens consommables sont évalués selon la méthode du coût moyen mobile pondéré. Certains articles classés comme munitions et considérés comme réparables (par exemple,

les missiles et les torpilles) sont évalués selon un prix standard. Les stocks gérés par les fournisseurs et qui ne sont pas enregistrés dans le Système d'approvisionnement des Forces armées canadiennes ou dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD) sont évalués à partir des dossiers fournis par les fournisseurs. Le MDN s'emploie présentement à effectuer une conversion pluriannuelle des systèmes « Legacy » vers le SIGRD. Au cours du processus de conversion, tant la méthode de l'inventaire périodique que la méthode de l'inventaire permanent sont utilisées. Les articles qui doivent faire l'objet d'une aliénation sont exclus de la valeur des stocks étant donné qu'il est probable qu'aucune valeur ne soit recouvrée.

m) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice. Les gains résultant de la conversion de devises sont présentés comme revenus au poste Revenus d'intérêts et gains sur change à la note 20, tandis que les pertes sont présentées au poste Autres charges, à la note 20.



pour l'exercice terminé le 31 mars

n) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 30 000 \$, y compris les contrats de location-acquisition, les améliorations et les améliorations locatives, sont capitalisées à leur coût d'achat. Le Ministère n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Un seuil de capitalisation inférieur à 30 000 \$ peut s'appliquer à certains actifs, tels que les véhicules et les éléments d'actif groupés, appelés autrefois les actifs réparables.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 40 ans
Travaux	5 à 40 ans
Machinerie et équipement	3 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 30 ans
Logiciels	2 à 10 ans
Armement et matériel de défense	3 à 30 ans
Autre équipement	5 à 30 ans
Navires et bateaux	10 à 30 ans
Aéronefs	20 à 40 ans
Véhicules motorisés non militaires	2 à 30 ans
Véhicules militaires	3 à 25 ans
Autres véhicules	4 à 30 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile de l'amélioration ou de la durée du bail
Immobilisations corporelles louées	Vie économique ou durée du bail

Les éléments d'actif groupés sont amortis en utilisant la somme des amortissements cumulés de la plateforme d'équipement qu'elles soutiennent.

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Autorisations parlementaires

Le ministère de la Défense nationale reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état prospectif des résultats et l'état prospectif de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets du Ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Coût de fonctionnement net	20 748 254	18 647 187
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 602 540)	(2 929 019)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(850 985)	(895 448)
Avantages sociaux futurs	(17 102)	2 295
Remboursement de charges des exercices précédents	66 633	67 994
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 178	(5 223)
Gain (Perte) découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(412 833)	(465 423)
Rajustements d'immobilisations corporelles	(54 822)	(353 134)
Charges à payer	144 453	187 627
Dépenses pour mauvaises créances	8 680	7 544
Divers	(926)	(1 205)
	(3 718 264)	(4 383 992)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 920 602	4 050 075
Acquisitions d'immobilisations corporelles sans incidence monétaire	(139 838)	(288 800)
Paiements des obligations au titre des contrats de location-acquisition	74 283	74 745
Achat de stocks (moins utilisation et rajustements)	154 899	181 928
Variation nette des charges payées d'avance	83 090	18 165
Revenus perçus des débiteurs d'exercices antérieurs	9 379	13 259
	4 102 415	4 049 372
Autorisations disponibles prévues	21 132 405	18 312 567

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Autorisations parlementaires (suite)

b) Autorisations demandées

	Autorisations fournies	
(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Dépenses de fonctionnement – crédit 1	16 446 736	12 839 225
Dépenses en capital – crédit 5	3 322 188	3 949 966
Subventions et contributions – crédit 10	215 368	184 691
Montants législatifs	1 369 591	1 338 685
Moins:		
Affectations bloquées et autres ressources inutilisées prévues	(221 478)	0
Autorisations disponibles prévues	21 132 405	18 312 567

6. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des créditeurs et des charges à payer du Ministère :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Créditeurs – autres ministères et organismes	99 748	106 152
Créditeurs – parties externes	1 614 164	1 717 801
	1 713 912	1 823 953
Charges à payer	1 332 345	1 417 888
	3 046 257	3 241 841

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Dépôts et comptes en fiducie

Le tableau suivant donne le détail des dépôts et des comptes en fiducie du Ministère :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Dépôt de garantie d'entrepreneur		
Dépôts, solde au début de l'exercice	3 582	4 253
Dépôts reçus	6 623	6 871
Remboursements	(5 952)	(6 107)
Dépôt de garantie d'entrepreneur, solde à la fin de l'exercice	4 253	5 017
Compte en fiducie, Successions – Forces armées*		
Compte en fiducie, solde au début de l'exercice	284	164
Fonds reçus	1 143	900
Paiements	(1 263)	(1 062)
Compte en fiducie, Successions – Forces armées, solde à la fin de l'exercice	164	2
	4 417	5 019

^{*} Le compte en fiducie, Successions – Forces armées est un compte servant à inscrire les successions militaires des membres des FAC décédés, en conformité avec l'article 42 de la Loi sur la défense nationale. L'actif net des successions est distribué aux héritiers légaux sous l'administration du Juge-avocat général en sa qualité de directeur des successions.

pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Gouvernement étranger		
Solde au début de l'exercice	16 586	12 805
Fonds reçus	12 588	16 641
Revenus constatés	(16 369)	(20 707)
Gouvernement étranger, solde à la fin de l'exercice	12 805	8 739
Autres comptes à des fins déterminées		
Solde au début de l'exercice	6 372	5 022
Fonds reçus	3 988	1 961
Revenus constatés	(5 338)	(4 606)
Autres comptes à des fins déterminées, solde à la fin de l'exercice	5 022	2 377
	17 827	11 116

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance

Les présents Régimes de pension des Forces canadiennes (les « régimes »), établis en 1901 en vertu de la Loi sur la pension de la milice, sont administrés conformément aux dispositions de la Loi. Le Régime de retraite des Forces canadiennes (RRFC) s'applique à tous les membres de la Force régulière des Forces canadiennes. Les membres de la Force de réserve disposant d'un nombre suffisant d'années de services et de gains suffisants ouvrant droit à pension sont couverts par le RRFC ou le Régime de pension de la Force de réserve, qui est entré en vigueur le 1^{er} mars 2007, selon leur statut d'employé et leurs gains.

Le Ministère inscrit dans ses comptes les opérations liées aux Régimes de pension des Forces canadiennes. Les comptes afférents sont le compte de pension de retraite des Forces canadiennes, le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, le compte de conventions de retraite, et le Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve. Ces comptes servent à la comptabilisation des cotisations, des versements de prestations, des intérêts créditeurs, des impôts remboursables et des rajustements de débit et de crédit de la capitalisation actuarielle qui découlent de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP).

La valeur des passifs inscrits dans les présents états financiers au titre des Régimes de pension des Forces canadiennes reflète uniquement les soldes qui sont comptabilisés dans le système financier du Ministère. Ces soldes ne comprennent pas la valeur actuarielle des passifs établis par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières ni les détails des placements détenus par Investissements PSP. L'information additionnelle sur les Régimes de pension des Forces canadiennes, y compris les états financiers vérifiés, est publiée dans le rapport annuel des Régimes de pension des FAC, qui est disponible sur le site Web du ministère de la Défense nationale. Pour obtenir d'autres renseignements sur Investissements PSP, veuillez consulter leur site Web à l'adresse www.pspib.ca.

Le Ministère gère aussi le compte de prestations de décès des Forces régulières, qui fournit une assurance-vie aux membres cotisants et aux anciens membres des FAC. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les cotisations, les primes, les intérêts et les prestations versées.

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (suite)

Le tableau suivant présente les détails des comptes de pension de Forces canadiennes et d'assurance :

	Résultats estimatifs	Résultats prévus
(en milliers de dollars)	2013	2014
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	46 269 146	46 401 229
Rentrées de fonds et autres crédits	2 586 500	2 384 500
Paiements et autres débits	(2 454 417)	(2 494 609)
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes – Solde à la fin de l'exercice	46 401 229	46 291 120
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	280 496	280 496
Rentrées de fonds et autres crédits	1 325 000	1 345 000
Paiements et autres débits	(286 700)	(386 500)
Transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	(1 038 300)	(958 500)
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes – Solde à la fin de l'exercice	280 496	280 496
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve		
Solde au début de l'exercice	9 724	12 624
Rentrées de fonds et autres crédits	45 000	68 000
Paiements et autres débits	(42 100)	(70 325)
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve – Solde à la fin de l'exercice	12 624	10 299
Compte de conventions de retraite (CR)*		
Solde au début de l'exercice	307 573	329 506
Rentrées de fonds et autres crédits	50 233	51 238
Paiements et autres débits	(28 300)	(28 866)
Compte de conventions de retraite – Solde à la fin de l'exercice	329 506	351 878
Compte des prestations de décès de la force régulière		
Solde au début de l'exercice	190 303	185 603
Rentrées de fonds et autres crédits	31 100	30 900
Paiements et autres débits	(35 800)	(36 800)
Compte des prestations de décès de la force régulière –		
Solde à la fin de l'exercice	185 603	179 703
	47 209 458	47 113 496

^{*} Le compte de conventions de retraite (CR) comptabilise les transactions de prestations de retraite qui sont versées pour les sommes excédant les montants alloués par la Loi de l'impôt sur le revenu.Le compte de CR est inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et un transfert est effectué annuellement entre le compte de CR et l'ARC pour faire une remise d'un impôt remboursable de 50 % en ce qui concerne les contributions nettes et les crédits d'intérêt ou pour obtenir un crédit de remboursement basé sur les paiements de prestations nets.

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le Ministère a conclu des contrats de location de matériel d'une valeur estimative de 870 millions de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 476 millions de dollars en date de la préparation de ces états financiers. L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
2014	90 528	
2015	90 459	83 470
2016	90 395	83 406
2017	90 325	83 348
2018 et années suivantes	305 487	364 954
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	667 194	615 178
Moins : Intérêts théoriques (5,29 % à 8,05 %)	151 471	139 662
Solde des obligations	515 723	475 516

^{*} Le Ministère a conclu des contrats de location-acquisition d'immeubles et aéronefs (voir la note 16 aux états financiers).

11. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite :

(i) Les employés du Ministère participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Les employés et le Ministère versent des cotisations couvrant le coût du Régime. La responsabilité du Ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

(ii) Les membres des FAC (membres de la Force régulière) et les membres admissibles de la Force de réserve participent au Régime de retraite des Forces canadiennes, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le Ministère. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.



pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Avantages sociaux futurs (suite)

iii) Les membres des FAC (membres de la Force de la réserve), qui ne sont pas admissibles au Régime de retraite des Forces canadiennes, participent au Régime de pension de la Force de réserve, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le Ministère. Les prestations de retraite s'accumulent à un taux de 1,5 % par année du total des gains ouvrant droit à pension durant le service du membre, plus à un taux additionnel de 0,5 % multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives pour les membres qui ne sont pas encore admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Les employés et le Ministère versent des cotisations couvrant le coût du Régime pour le service courant et le service antérieur. Il incombe au Ministère d'assumer la gestion du programme et l'administration quotidienne des régimes. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

(b) Indemnités de départ :

Le Ministère verse des indemnités de départ aux employés de la fonction publique et aux membres des Forces canadiennes en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres, de certains employés non représentés et des membres des FAC, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé pour ces employés à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces changements ont été intégrés dans le calcul de l'obligation au titre des indemnités de départ courues, comme il est indiqué ci-dessous.

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Avantages sociaux futurs (suite)

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Employés de la fonction publique		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	222 459	207 223
Charge pour l'exercice	18 681	9 123
Prestations versées pendant l'exercice	(33 917)	(36 532)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	207 223	179 814
Membres des Forces armées canadiennes		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	1 506 700	1 539 038
Charge pour l'exercice	127 062	116 543
Prestations versées pendant l'exercice	(94 724)	(91 429)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	1 539 038	1 564 152
	1 746 261	1 743 966

12. Débiteurs

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs du Ministère :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Parties externes	167 563	146 277
Autres ministères et organismes du gouvernement	105 735	92 304
	273 298	238 581
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(79 609)	(69 497)
Débiteurs bruts Comptes	193 689	169 084
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(2 075)	(2 075)
Débiteurs nets	191 614	167 009

13. Prêts et avances

Le tableau suivant donne le détail des prêts et avances du Ministère :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés aux membres des FAC	35 878	33 994
OTAN – sommes recouvrables pour les réclamations de dommages	77	73
Avances comptables (avances temporaires)	55	52
	36 010	34 119

pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Charges payées d'avance

Le tableau suivant donne le détail des charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Achats militaires à l'étranger	547 249	556 564
Missiles Sea Sparrow	88 675	13 560
Entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC)	45 244	46 187
Développement conjoint d'un avion d'attaque interarmées	12 037	6 018
Location d'immeubles	11 092	11 323
Autres achats	167 888	256 698
	872 185	890 350

15. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks, évalués au coût selon la méthode du coût moyen mobile pondéré :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Munitions, bombes et missiles	3 484 051	3 523 565
Uniformes et vêtements	466 349	489 398
Stock détenu par les fournisseurs*	385 579	415 975
Équipement de communications et d'information, et pièces et accessoires électriques	288 411	296 842
Équipement d'ingénierie, technique et de vérification et machines-outils	272 506	280 473
Pièces de rechange pour l'équipement terrestre	264 396	272 125
Métal	217 796	252 409
Pièces de rechange pour les aéronefs	192 324	197 947
Pièces de rechange pour les navires	186 495	191 947
Bouées sonar, pièces et accessoires	142 954	147 133
Équipement médical	103 499	106 525
Carburant, pétrole et huile	43 176	44 439
Divers	175 536	186 222
	6 223 072	6 405 000

^{*}Le stock détenu par les fournisseurs est évalué au coût d'origine.

pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Immobilisations corporelles et amortissement cumulé

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Solde au	Ajustements			Solde à
	début de	exercice		A 11 () (O)	la fin de
(en milliers de dollars)	l'exercice	courant ⁽¹⁾	Acquisitions	Aliénations ⁽²⁾	l'exercice
Terrains, immeubles et travaux					
Terrains	85 950	0	3 299	(445)	88 804
Immeubles	7 561 422	146 767	12 154	(36 926)	7 683 417
Travaux	2 217 566	108 262	7 938	(31 425)	2 302 341
	9 864 938	255 029	23 391	(68 796)	10 074 562
Machinerie et équipement					
Machinerie et équipement	6 918 396	167 848	320 849	(77 719)	7 329 374
Matériel informatique	6 969 279	229 260	215 047	(242 318)	7 171 268
Logiciels	474 496	25 043	5 604	(44 960)	460 183
Armement et matériel de défense	6 595 380	255 356	109 505	(285 867)	6 674 374
Autre équipement	84 648	(1 835)	2 846	(2 623)	83 036
	21 042 199	675 672	653 851	(653 487)	21 718 235
Navires, aéronefs et véhicules					
Navires et bateaux	11 976 216	142 695	38 212	(22 529)	12 134 594
Aéronefs	15 205 594	1 280 164	141 699	(923 713)	15 703 744
Véhicules motorisés non militaires	795 948	45 115	8 600	(19 726)	829 937
Véhicules militaires	1 863 793	58 736	27 730	(25 514)	1 924 745
Autres véhicules	482 299	25 948	40 647	1 059	549 953
	30 323 850	1 552 658	256 888	(990 423)	31 142 973
Améliorations locatives					
Améliorations locatives	52 512	10 204	0	(34)	62 682
	52 512	10 204	0	(34)	62 682
Immobilisations corporelles louées					
Immeubles	138 858	0	0	0	138 858
Autre équipement	48	0	0	0	48
Aéronefs	644 414	5 220	0	(110 250)	539 384
	783 320	5 220	0	(110 250)	678 290
Actifs en Construction					
Immeubles	1 763 664	(229 840)	1 078 377	(23)	2 612 178
Travaux d'ingénierie	169 235	(123 702)	96 201	(1)	141 733
Logiciels	617 279	(40 901)	38 958	(7)	615 329
Équipement	6 543 606	(1 710 200)	1 902 409	(1 448)	6 734 367
	9 093 784	(2 104 643)	3 115 945	(1 479)	10 103 607
Total des immobilisations					
corporelles brutes	71 160 603	394 140	4 050 075	(1 824 469)	73 780 349

⁽¹⁾ Les ajustements de l'exercice courant représentent des rajustements aux éléments d'actifs groupés, des actifs en construction mis en service, des reclassements et des rajustements d'immobilisations corporelles.

⁽²⁾ Les actifs en construction aliénés sont des actifs qui ont commencé à être utilisés au cours de l'exercice et qui ont été transférés dans la catégorie d'immobilisations pertinente.

pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Immobilisations corporelles et amortissement cumulé (suite)

AMORTISSEMENT CUMULÉ

			Amor-				
		Ajustements	tissement		Solde à	Valeur	Valeur
	début de	exercice	exercice		la fin de	comptable	comptable
(en milliers de dollars)	l'exercice	courant ⁽¹⁾	courant	Aliénations ⁽²⁾	l'exercice	nette 2013	nette 2014
Terrains, immeubles et travaux							
Terrains						85 950	88 804
Immeubles	3 531 787	17 313	192 119	(18 852)	3 722 367	4 029 635	3 961 050
Travaux	1 246 602	189	67 826	(21 327)	1 293 290	970 964	1 009 051
	4 778 389	17 502	259 945	(40 179)	5 015 657	5 086 549	5 058 905
Machinerie et équipement							
Machinerie et équipement	5 669 872	428 495	366 169	(27 429)	6 437 107	1 248 524	892 267
Matériel informatique	5 779 696	83 719	606 297	(144 131)	6 325 581	1 189 583	845 687
Logiciels	304 430	(7 387)	71 318	(35 565)	332 796	170 066	127 387
Armement et matériel de défense	4 022 892	129 924	249 421	(93 907)	4 308 330	2 572 488	2 366 044
Autre équipement	59 676	(902)	7 208	(2 151)	63 831	24 972	19 205
	15 836 566	633 849	1 300 413	(303 183)	17 467 645	5 205 633	4 250 590
Navires, aéronefs et véhicules							
Navires et bateaux	7 105 919	(211 694)	369 520	(20 939)	7 242 806	4 870 297	4 891 788
Aéronefs	8 085 831	253 692	737 355	(833 846)	8 243 032	7 119 763	7 460 712
Véhicules motorisés non militaires		25 409	46 711	(14 870)	616 853	236 345	213 084
Véhicules militaires	1 265 474	2 970	76 666	(14 925)	1 330 185	598 319	594 560
Autres véhicules	329 454	26 159	37 282	(2 186)	390 709	152 845	159 244
	17 346 281	96 536	1 267 534		17 823 585	12 977 569	13 319 388
Améliorations locatives							
Améliorations locatives	29 278	(613)	6 459	0	35 124	23 234	27 558
	29 278	(613)	6 459	0	35 124	23 234	27 558
Immobilisations corporelles lo							
Immeubles	62 201	0	8 612	0	70 813	76 657	68 045
Autre équipement	41	0	5	0	46	7	2
Aéronefs	411 132	0	86 051	(110 773)	386 410	233 282	152 974
	473 374	0	94 668	(110 773)	457 269	309 946	221 021
Actifs en Construction				(==::,0)			
Immeubles						1 763 664	2 612 178
Travaux d'ingénierie						169 235	141 733
Logiciels						617 279	615 329
Équipement						6 543 606	6 734 367
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						9 093 784	10 103 607
Total	38 463 888	747 274	2 929 019	(1 340 901)	40 799 280	32 696 715	32 981 069
Total	30 403 000		2 323 013	(I 0-10 JUI)	-10 / JJ Z00	32 030 713	3E 301 003

⁽¹⁾ Les ajustements de l'exercice courant représentent des rajustements aux éléments d'actifs groupés, des actifs en construction mis en service, des reclassements et des rajustements d'immobilisations corporelles.

⁽²⁾ Les actifs en construction aliénés sont des actifs qui ont commencé à être utilisés au cours de l'exercice et qui ont été transférés dans la catégorie d'immobilisations pertinente.



pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Passif éventuel

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités et leur dénouement est inconnu. Le Ministère assume trois sortes de passif éventuel : les réclamations et litiges, le passif relatif à l'assainissement et le passif futur pour la restauration d'immobilisations.

(a) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du Ministère dans le cours normal de ses activités. En date de la préparation de ces états financiers prospectifs, des poursuites pour des réclamations totalisant environ 10,5 millions de dollars étaient toujours en cours. Certains de ces éléments de passif éventuel pourraient devenir des éléments de passif réel dans l'éventualité où un ou plusieurs événements futurs se produiraient ou ne se produiraient pas. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou de ne pas se produire, une estimation raisonnable de la perte correspondante peut être calculée, un passif estimatif est établi et une charge est inscrite dans les états financiers.

(b) Passif relatif à l'assainissement -Sites contaminés

Les éléments de passif sont comptabilisés en vue d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés sur le plan environnemental lorsque le Ministère est tenu, ou qu'il est probable qu'il sera tenu, d'assumer ces coûts.

En date de la préparation de ces états financiers prospectifs, le Ministère a relevé environ 246 sites où de telles mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 397,1 millions de dollars a été inscrit. Le Ministère a également évalué des éléments de passif éventuel supplémentaires relatifs aux sites contaminés de 243,7 millions de dollars au titre des coûts d'atténuation qui ne sont pas comptabilisés.

L'ajout de nouveaux sites, des modifications à l'approche d'assainissement ou des changements considérables aux montants comptabilisés ou non ne sont pas prévus pour les exercices futurs indiqués dans les présents états financiers. Cependant, les efforts déployés par le Ministère pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le Ministère durant l'exercice au cours duquel il est probable qu'ils se matérialiseront et où il sera possible d'en établir une estimation raisonnable.

(c) Passif futur pour la restauration d'immobilisations

Les éléments de passif sont comptabilisés en vue d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion des risques et au dégagement des anciens sites « UXO » (munitions explosives non explosées) touchés lorsque le Ministère est tenu, ou qu'il est probable qu'il sera tenu, d'assumer ces coûts.

En date de la préparation de ces états financiers prospectifs, le Ministère a relevé 7 sites où il est nécessaire d'entreprendre des activités de gestion des risques ou de dégagement et pour lesquels un passif de 2,6 millions de dollars a été inscrit.

L'ajout de nouveaux sites ou des changements considérables aux montants comptabilisés ou non ne sont pas prévus pour les exercices futurs indiqués dans les présents états financiers. Cependant, les efforts déployés par le Ministère pour évaluer les sites « UXO » peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le Ministère durant l'exercice au cours duquel il est probable qu'ils se matérialiseront et où il sera possible d'en établir une estimation raisonnable.

pour l'exercice terminé le 31 mars

18. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Ministère peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le Ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles de plus de 10 millions de dollars pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018 et années suivantes	Total
Immobilisations	1 384 023	757 515	461 518	242 775	242 774	3 088 605
Achats	1 439 180	1 029 874	807 079	753 064	3 676 723	7 705 920
	2 823 203	1 787 389	1 268 597	995 839	3 919 497	10 794 525

19. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement. Le Ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le Ministère a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Ministère a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux installations, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des victimes d'accidents de travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état prospectif des résultats du Ministère :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires des employés versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	760 783	805 155
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	75 788	75 892
Indemnisation des victimes d'accidents de travail fournie par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	8 892	8 571
Services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	5 522	5 830
	850 985	895 448

pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Opérations entre apparentés (suite)

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état prospectif des résultats du Ministère.

(b) Autres transactions entre apparentés :

(en milliers de dollars)	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Créditeurs – Autres ministères et organismes	99 748	106 152
Débiteurs – autres ministères et organismes	105 735	92 304
	205 483	198 456

20. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme du Ministère. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables que celles décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées prévues et les revenus générés prévus pour les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

pour l'exercice terminé le 31 mars

20. Information sectorielle (suite)

	2013		2014	
(en milliers de dollars)	Total	STD	RFIP	ADE
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	10 589 060	173 145	827 423	155 343
Amortissement	2 602 540	70	0	2 584 111
Services professionnels et spéciaux	1 980 898	80 643	62 279	348 552
Services de réparation et entretien	1 337 188	5 913	208	63 371
Transports et communications	985 783	14 540	25 423	21 369
Fournitures et approvisionnements	948 988	9 006	24 494	30 467
Charges reliées aux actifs corporels	574 857	5 328	1 771	263 935
Autres services	548 091	18 466	7 652	35 705
Équipements et autres locations	397 199	1 098	3 124	479
Perte découlant de l'aliénation,				
de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	343 731	0	0	255 732
Locaux	188 843	1 753	18 471	7 931
Services publics	169 607	3 258	364	7 931 5
Autres charges	228 878	53 112	37 666	(1 337 271)
Intérêts relatifs aux paiements au titre	220 070	33 112	37 000	(1 337 271)
des contrats de location-acquisition	41 206	41	59 874	(69 896)
Publicité, imprimerie et services connexes	34 439	94	14 940	2 014
Créances douteuses	8 680	140	834	188
Total Charges de fonctionnement	20 979 988	366 607	1 084 523	2 362 035
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux				
organisations internationales	210 490	0	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	9 228	72	0	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	8 937	0	0	0
Transferts aux particuliers	9 105	0	0	0
Total Paiements de transfert	237 760	72	0	0
Total Charges Revenus	21 217 748	366 679	1 084 523	2 362 035
Ventes de produits et services	407.000	0.000	4.000	(2, 400)
·	427 228	2 663	4 208	(3 422)
Autre	35 783	223	352	(287)
Gains provenant de l'aliénation d'actifs Revenus d'intérêts et gains sur change	15 933 9 088	99 57	157 90	(128) (73)
Revenus gagnés pour le compte du	9 088	5/	90	(73)
gouvernement	(18 538)	(116)	(183)	149
Total revenus	469 494	2 926	4 624	(3 761)
Total	20 748 254	363 753	1 079 899	2 365 796

STD Science et technologie de défense

RFIP Recrutement et formation initiale du personnel

ADE Acquisition et disposition d'équipement

pour l'exercice terminé le 31 mars

20. Information sectorielle (suite)

	2014			
(en milliers de dollars)	ADIBII	DOFM	DOAT	DOFA
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	12 076	1 205 751	2 091 942	918 223
Amortissement	319 991	0	0	0
Services professionnels et spéciaux	65 231	187 680	188 306	146 620
Services de réparation et entretien	79 794	148 031	173 890	214 812
Transports et communications	1 370	36 753	98 206	57 054
Fournitures et approvisionnements	3 046	87 849	111 406	100 193
Charges reliées aux actifs corporels	(4 458)	53 151	67 606	24 141
Autres services	2 758	11 761	52 734	26 726
Équipements et autres locations	976	16 679	51 006	32 180
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation				
des immobilisations corporelles	42 432	45	229	204
Locaux	3 869	7 997	15 325	7 211
Services publics	161	24 177	45 844	27 389
Autres charges	(131 679)	259 950	638 321	167 653
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	(5 338)	82	2 921	41
Publicité, imprimerie et services connexes	1	441	816	1 537
Créances douteuses	14	977	1 640	794
Total Charges de fonctionnement	390 244	2 041 324	3 540 192	1 724 778
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux				
organisations internationales	0	0	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	819	0	0	0
Transferts aux particuliers	0	0	0	0
Total Paiements de transfert	819	0	0	0
Total Charges	391 063	2 041 324	3 540 192	1 724 778
Revenus				
Ventes de produits et services	165	17 408	26 494	21 950
Autre	14	1 458	2 219	1 838
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	6	649	988	819
Revenus d'intérêts et gains sur change	4	370	564	467
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(7)	(755)	(1 150)	(952)
Total revenus	182	19 130	29 115	24 122
Total	390 881	2 022 194	3 511 077	1 700 656

ADIBII Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique

DOFM Disponibilité opérationnelle de la Force maritime

DOAT Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre

DOFA Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale

pour l'exercice terminé le 31 mars

20. Information sectorielle (suite)

	2014			
(en milliers de dollars)	DOCI	CS	PSSCa	PSSCo
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	1 276 049	309 350	103 128	48 455
Amortissement	2 849	16 624	0	0
Services professionnels et spéciaux	221 485	56 256	7 772	56 475
Services de réparation et entretien	61 369	39 729	100 406	18 080
Transports et communications	97 318	13 118	13 728	4 549
Fournitures et approvisionnements	176 277	10 550	29 999	21 685
Charges reliées aux actifs corporels	33 924	9 914	2 032	859
Autres services	50 891	25 846	4 949	1 516
Équipements et autres locations	33 122	2 301	6 250	2 075
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation				
des immobilisations corporelles	97	0	0	0
Locaux	22 562	1 888	1 039	1 450
Services publics	22 459	1 046	393	3 378
Autres charges	302 452	(7 515)	15 472	27 635
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	8 813	0	0	0
Publicité, imprimerie et services connexes	3 636	348	404	25
Créances douteuses	842	314	158	57
Total Charges de fonctionnement	2 314 145	479 769	285 730	186 239
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux				
organisations internationales	0	0	167	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	505	0	2 384	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	0	3 632	0
Transferts aux particuliers	0	0	0	0
Total Paiements de transfert	505	0	6 183	0
Total Charges	2 314 650	479 769	291 913	186 239
Revenus	10.004	470	700	225
Ventes de produits et services	13 064	476	738	835
Autre	1 094	40	62	70
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	487	18	28	31
Revenus d'intérêts et gains sur change	278	10	16	18
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(567)	(21)	(32)	(36)
Total revenus	14 356	523	812	918
Total	2 300 294	479 246	291 101	185 321

DOCI Disponibilité opérationnelle commune et interarmées

CS Connaissance de la situation

PSSCa Paix, stabilité et sécurité au Canada

PSSCo Paix, stabilité et sécurité du continent

pour l'exercice terminé le 31 mars

20. Information sectorielle (suite)

	2014			
(en milliers de dollars)	PSSSI	SPED	IC	PGE
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	902 011	444 741	197 370	20 556
Amortissement	0	5 374	0	0
Services professionnels et spéciaux	135 627	34 989	17 567	53 657
Services de réparation et entretien	94 994	67 514	14 268	353
Transports et communications	113 418	294 970	29 559	2 044
Fournitures et approvisionnements	184 372	7 407	20 708	2 719
Charges reliées aux actifs corporels	28 417	1 258	1 392	260
Autres services	68 162	92 243	4 399	8 955
Équipements et autres locations	178 934	1 029	13 746	705
Perte découlant de l'aliénation,				
de la radiation et de la dépréciation		00	•	
des immobilisations corporelles	1	38	0	0
Locaux	15 572	8 952	7 990	197
Services publics	2 780	12 509	1 982	1 447
Autres charges	(362 200)	32 878	38 555	26 978
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	36 876	327	83	69
Publicité, imprimerie et services connexes	845	434	1 094	70
Créances douteuses	549	454 373	166	16
Total Charges de fonctionnement	1 400 358	1 005 036	348 879	118 026
Paiements de transfert	1 400 336	1 005 056	340 0/3	116 020
Transferts aux autres pays et aux				
organisations internationales	182 869	0	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	23	1 131	1 368
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	0	0	3 426
Transferts aux particuliers	0	7 914	0	0
Total Paiements de transfert	182 869	7 937	1 131	4 794
Total Charges	1 583 227	1 012 973	350 010	122 820
Revenus				
Ventes de produits et services	167 473	103 222	180	104
Autre	14 026	8 645	15	9
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	6 246	3 850	7	4
Revenus d'intérêts et gains sur change	3 563	2 196	4	2
Revenus gagnés pour le compte du				
gouvernement	(7 267)	(4 479)	(8)	(5)
Total revenus	184 041	113 434	198	114
Total	1 399 186	899 539	349 812	122 706

PSSSI Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale SPED Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense

IC Identité canadienne

PGE Protection et gérance de l'environnement

pour l'exercice terminé le 31 mars

20. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars) Charges de fonctionnement Salaires et avantages sociaux Amortissement	9 237 0 53	509 402	Total 9 204 202
Salaires et avantages sociaux	0		9 204 202
_	0		9 204 202
Amortissement	•	0	
	53	0	2 929 019
Services professionnels et spéciaux		58 639	1 721 831
Services de réparation et entretien	1	79 576	1 162 309
Transports et communications	97	33 347	856 863
Fournitures et approvisionnements	24	4 675	824 877
Charges reliées aux actifs corporels	9	10 140	499 679
Autres services	140	63 503	476 406
Équipements et autres locations	4	1 544	345 252
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	298 778
Locaux	69	41 872	164 148
Services publics	0	234	147 426
Autres charges	4	436 929	198 940
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	0	1 925	35 818
Publicité, imprimerie et services connexes	0	3 232	29 931
Créances douteuses	5	477	7 544
Total Charges de fonctionnement	9 643	1 245 495	18 903 023
Paiements de transfert			
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	(74)	182 962
Transferts aux organisations à but non lucratif	2 537	0	8 020
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	(109)	7 768
Transferts aux particuliers	0	0	7 914
Total Paiements de transfert	2 537	(183)	206 664
Total Charges	12 180	1 245 312	19 109 687
Revenus			
Ventes de produits et services	913	64 394	420 865
Autre	76	5 393	35 247
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	34	2 401	15 696
Revenus d'intérêts et gains sur change	19	1 370	8 955
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(40)	(2 794)	(18 263)
Total revenus	1 002	70 764	462 500
Total	11 178	1 174 548	18 647 187

SNRS Soutiens non-reliés à la sécurité

Services internes

INDEX

Autorisations parlementaires (note 5)	18
Avantages sociaux futurs (note 11)	24
Charges payées d'avance (note 14)	27
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 9)	22
Créditeurs et charges à payer (note 6)	19
Débiteurs (note 12)	26
Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard des états financiers prospectifs	. 1
Dépôts et comptes en fiducie (note 7)	20
État prospectif de la situation financière	. 2
État prospectif de la variation de la dette nette ministérielle	. 4
État prospectif des flux de trésorerie	. 5
État prospectif des résultats	. 3
Immobilisations corporelles et amortissement cumulé (note 16)	28
Information sectorielle (note 20)	32
Méthodologie et hypothèses importantes (note 2)	11
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 10)	24
Obligations contractuelles (note 18)	31
Opérations entre apparentés (note 19)	31
Passif éventuel (note 17)	30
Pouvoirs et objectifs (note 1)	. 6
Prêts et avances (note 13)	26
Revenus reportés (note 8)	21
Sommaire des principales conventions comptables (note 4)	12
Stocks (note 15)	27
Variation et évolution des prévisions financières (note 3)	11